



TRIAL
International

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

**Version
courte**



LE DROIT COMME DERNIÈRE BOUSSOLE

Des fillettes violées en masse en RDC. Le recours aux armes chimiques en Syrie. D'innombrables disparitions au Mexique, l'impunité sans fin au Népal et des tortures sans témoins au Burundi.

L'année 2016 nous a réservé son lot d'ignominies et à l'heure du bilan, grande serait la tentation de baisser les bras. Pourtant, dans un monde en perte de repères, nous ne pouvons que réaffirmer l'importance de la justice. Non comme posture morale, mais comme réelle force de changement.

Prenez les violences sexuelles commises lors de conflits. Longtemps considérées comme un dommage collatéral des guerres, elles sont aujourd'hui de plus en plus souvent poursuivies pour ce qu'elles sont : des crimes intolérables.

En 2016, les lignes de ce combat ont bougé en Bosnie-Herzégovine, en RDC et ailleurs. TRIAL International s'est mobilisée sans relâche pour que des bourreaux soient condamnés, des réparations accordées, des lois modifiées. Mais le mérite revient surtout aux victimes, dont la détermination sans faille fait avancer le combat contre l'impunité.

Le courage de ces victimes et leur soif de justice doivent demeurer notre boussole. Et cette boussole pointe toujours dans la même direction : droit devant !

Philip Grant, Directeur



Lire notre rapport annuel
complet en ligne
trialinternational.org/fr/2016

ENQUÊTES ET DROIT PÉNAL

Vers davantage de transparence

En 2016, TRIAL International a intensifié ses efforts d'enquête. Ses conseillers juridiques ont passé des mois à s'entretenir avec des victimes, des témoins et des partenaires, et à recueillir des preuves.

Réaffirmant son expertise sur les minerais de sang, l'organisation a déposé une nouvelle plainte pour pillage dans la région des Grands Lacs africains, entraînant l'ouverture d'une enquête en Suisse. Elle a également continué de travailler sur des affaires pénales de haut niveau au Moyen-Orient.

TRIAL International est la seule organisation à associer des capacités d'enquête et une expertise judiciaire dans des affaires de compétence universelle. Après le succès de la première édition, elle a publié le rapport *Make way for Justice #2*, qui analyse l'évolution de la compétence universelle dans le monde.



© Veljka Hasanbegovic

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Plaider pour des procédures plus justes

Vingt-et-un ans après la fin de la guerre, les victimes restent confrontées à de nombreux obstacles pour obtenir justice et réparation. En 2016, TRIAL International a présenté, avec succès, un amendement prévoyant une assistance juridique gratuite pour les demandes de réparation. Elle a également créé un groupe d'experts pour déterminer comment mieux protéger l'identité des victimes tout au long des procédures.

L'organisation adopte une approche multidimensionnelle du soutien aux victimes, en combinant procédures judiciaires, assistance juridique gratuite, plaidoyer et renforcement des capacités des praticiens du droit. Elle a été la première à obtenir des réparations dans le cadre de procédures pénales.

NÉPAL

Exiger des droits effectifs

En 2016, obstacles politiques et failles juridiques ont entravé le fonctionnement des mécanismes de justice transitionnelle au Népal, minant les espoirs de milliers de victimes. TRIAL International a intensifié ses actions aux niveaux national et international, demandant de meilleures garanties juridiques et politiques.

En partenariat avec plusieurs ONG, elle a fait campagne pour souligner le besoin de justice au Népal, et appelé à l'application totale des décisions du Comité des droits de l'homme des Nations Unies.



BURUNDI

Défendre les victimes malgré la crise

Pour la deuxième année consécutive, le gouvernement burundais s'est accroché au pouvoir, réprimant brutalement toute dissidence dont les ONG, les avocats et les défenseurs des droits humains. TRIAL International s'est adaptée à la situation en renforçant la sécurité de son personnel, de ses collaborateurs et de ses bénéficiaires, ce qui lui a permis de maintenir un large éventail d'activités.

L'organisation défend, à échelles nationale et internationale, des affaires représentatives de l'étendue des violations des droits humains au Burundi. Depuis le début de la crise, TRIAL International est la seule organisation à continuer de porter des affaires de droits humains devant les juridictions nationales.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Renforcer le système judiciaire à tous les niveaux

L'année 2016 a été témoin d'une grave crise politique en RDC. Malgré des tensions grandissantes, TRIAL International a consolidé son programme de coaching, formant des avocats locaux à défendre des affaires relatives à des crimes de masse. L'accent a été mis sur la documentation des crimes commis, notamment les violences sexuelles.

En tant que membre de la *Task Force* sur la justice internationale dans l'est de la RDC, TRIAL International a veillé à ce que les victimes puissent jouer un rôle actif dans les procédures pénales pour crimes de masse. L'organisation est la seule à avoir présenté des affaires de violences commises dans l'est de la RDC devant les mécanismes internationaux en 2016. Elle a aussi été la première à défendre devant les juridictions civiles congolaises des victimes de crimes internationaux.



© Phil Moore

“ **Le soutien de TRIAL International
m'a donné le courage de défendre
des victimes de crimes de masse.** ”

Un avocat formé en RDC

2016 EN UN COUP D'ŒIL



407

victimes aidées



36

affaires en cours



162

avocats,
journalistes
et défenseurs
des droits humains
formés



2'024'010 CHF

de revenus



11

nouveaux
collaborateurs



162'408

visites sur
notre site web



Rejoignez vous aussi
la lutte contre l'impunité!
Votre don contribuera à faire
avancer la justice internationale.

IBAN : CH85 0900 0000 1716 2954 3

www.trialinternational.org

FINANCES

Chiffres clés

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale de TRIAL International.

Dépenses

2'022'800 CHF

+11% depuis 2015

Revenus

2'024'010 CHF

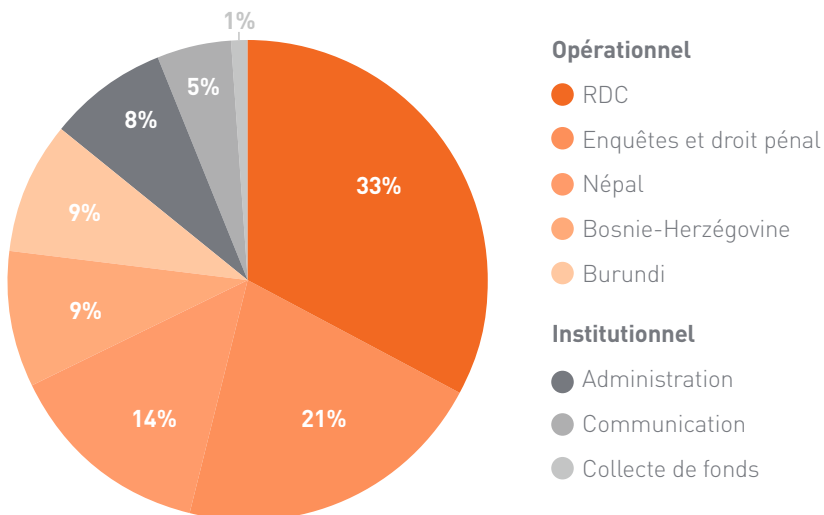
+16% depuis 2015

Réserves financières

23'081 CHF

Répartition des dépenses

En 2016, 86% des ressources financières de TRIAL International ont été allouées à ses actions juridiques.



SOUTIEN DES DONATEURS



250

membres et donateurs privés



25

partenaires institutionnels



© TRIAL International

Fondation Agape
Amnesty International, Section suisse
Fondation Antenna Technologies
Coopération belge au développement
Ville de Genève
Ville de Carouge
Ville de Meyrin
Ville d'Onex
Ville de Vevey
Fondation euro-méditerranéenne
de soutien aux défenseurs
des droits de l'Homme
Foreign and Commonwealth Office,
gouvernement britannique
Fondation Kvinna till Kvinna
Loterie Romande

Fondation MISEREOR
Commune de Bernex
Commune de Troinex
Commune de Meinier
Fondation Oak
Fondations Open Society
Fondation Pro Victimis
République et canton de Genève
Fondation Sigrid Rausing
Département fédéral
des affaires étrangères,
gouvernement suisse
Programme des Nations Unies
pour le développement
Fonds de contributions volontaires
des Nations Unies pour les victimes
de la torture

**Merci pour votre confiance
et votre engagement !**